



MURAT SUR VEBRE, le 01/05/2024

Mairie de Murat sur Vèbre  
Avenue du Languedoc  
81320 MURAT SUR VEBRE

Téléphones :

Jean-Luc : 06.99.36.92.01

Cathy : 06.82.34.11.66

Mail Club : [sunstagesendurance@gmail.com](mailto:sunstagesendurance@gmail.com)

Mail Orga : [2seorganisations@gmail.com](mailto:2seorganisations@gmail.com)

# MODALITES D'ORGANISATION

## 2SEO\_LA MURATAISE

### MURAT SUR VEBRE

01 et 02 Juin 2024

**Objet : - DEROULEMENT – MISE EN PLACE – MISSIONS**

**Pièces : Déroulement des journées 01 et 02 juin 2024**

#### **ANNEXES :**

- 01 : *Parcours des courses*
- 02 : *État des lieux (Départ – Arrivée)*
- 03 : *Organisation de la Salle du Petit Train (Samedi et dimanche)*
- 04 : *Signaleurs : Emplacements*
- 05 : *Signaleurs : Matériel*
- 06 : *Signaleurs : Exemple de positionnement sur carrefour*
- 07 : *Signaleurs : Missions*
- 08 : *Numéros de téléphones importants*
- 09 : *Ravitaillements*
- 10 : *Secouristes*
- 11 : *Carrefours identifiés*
- 12 : *La course enfants*
- 13 : *Rapport d'Incident*
- 14 : *Le stationnement à Murat sur Vèbre*
- 15 : *Le Point Presse*

# TABLE DES MATIERES

## **I – GENERALITÉS**

## **II – LES ÉPREUVES**

### **II. LES EPREUVES**

#### **21 – PRESENTATION DES ÉPREUVES**

- 211. La Murataise
- 212. La Vèbre
- 213. La Lauze
- 214. La Castelas

#### **22 – L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DES COURSES**

#### **23 – LE MARQUAGE DES PARCOURS**

- 231. La Murataise
- 232. La Vèbre
- 233. La Lauze
- 234. La Castelas

### **III. LE POLE LOGISTIQUE**

#### **31 – MISE EN PLACE DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE**

#### **32 – MONTAGE ET DÉMONTAGE DES BARRIÈRES**

#### **33 – MISE EN PLACES ORIFLAMMES ET AUTRES PUBLICITÉS**

- 331. Zone « Départs / Arrivées »
- 332. Roll-Up 2SEO et Oriflammes

#### **34 – MISE EN PLACE ZONE DE RAVITAILLEMENT « ARRIVÉE »**

#### **35 – MISE EN PLACE DE LA SALLE DU PETIT TRAIN**

- 351. Remise des dossards
- 352. La Boutique
- 353. Gestion des tickets repas

### **IV. LE POLE SIGNALEURS**

#### **41 – LA MURATAISE**

#### **42 – LA LAUZE**

#### **43 – LE POSITIONNEMENT DES SIGNALEURS – MISSIONS**

#### **44 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS**

#### **45 – MATERIELS FOURNIS AUX SIGNALEURS**

#### **46 – ALIMENTATION DES SIGNALEURS**

#### **47 – SIGNALEMENT DU « POSTE OPERATIONNEL »**

## **V. LE POLE RAVITAILLEMENT**

### **51 – LA MURATAISE**

- 511. Installations des zones de ravitaillement
- 512. Mission du responsable de ravitaillements
- 513. Gestion de l'évènement
- 514. Préparation du ravitaillement de fin de course

## **VI. LE POLE SECURITE**

### **60 – LE MEDECIN**

### **61 – LES SECOURISTES**

- 621. Poste fixe 1
- 622. Ambulance 1
- 623. Ambulance 2
- 624. Missions communes

### **63 – LES MOTOS**

- 631. Ouverture des courses
- 632. Motos avec missions spécifiques
- 633. Motos restantes
- 634. Consignes communes
- 635. Gestion de l'évènement

### **64 – GESTION DES PROBLEMES DE SIGNALEURS DE DERNIÈRE MINUTE**

### **65 – LA VOITURE BALAI**

## **VII. LE POLE MEDIAS / LE POINT PRESSE**

### **71 – LEE CAMERAMAN EMBARQUÉ**

### **72 – LE CAMERAMAN SUR SITE**

### **73 – LE DRONE**

### **74 – LE POINT PRESSE**

## **VIII. LE POLE ANIMATION**

### **IX. LE POLE CHRONOMETRAGE**

### **X. LA COURSE ENFANTS**

### **XI. LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

### **XII. LE STATIONNEMENT A MURAT SUR VEBRE**

### **XIII. LE COCKTAIL DINATOIRE**

### **XIV. LE BRIEFING**

### **XV. LE DEBRIEFING**

**2SEO\_LA MURATAISE** organise La deuxième Édition de la **2SEO\_LA MURATAISE**, le 02 juin 2024 à MURAT SUR VÈBRE (81). Par son ampleur, cette édition nécessite une organisation sans faille et une présence importante en amont comme sur le terrain, le jour de l'épreuve. Le présent document a pour but de préparer l'événement dans ses plus proches détails.

## **I – GÉNÉRALITÉS**

Afin d'assurer une manifestation exemplaire, **2SEO\_LA MURATAISE** désire mettre en place une organisation structurée qui permette non seulement d'anticiper les besoins mais également de désigner les missions attribuées à chaque responsable des différents pôles préétablis afin de se trouver en mesure de réagir face à des situations imprévues.

La priorité restant la sécurité des concurrents et des bénévoles et/ou signaleurs, **2SEO\_LA MURATAISE** a déterminé des points particuliers en insistant sur la spécificité de chaque secteur.

Les décisions prises et mises en pratique sur cette Édition seront, par la suite, discutées et critiquées lors d'un debriefing après l'épreuve, de manière à perfectionner l'événement qui pourra être reconduit en 2025.

## **II – LES EPREUVES**

### **21 – PRESENTATION DES EPREUVES (Annexe 01)**

#### **211 – La Murataise (Départ 08h30)**

Elle est constituée d'un parcours de 160 km traversant les départements du Tarn, de l'Hérault et de l'Aveyron. D'un dénivelé de 2559m, elle va permettre aux concurrents de s'exprimer dans la plus grande partie de son parcours, sur les pentes du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

#### **212 – La Vèbre (Départ 08h45)**

Constituée d'un parcours de 94km avec 1198m de dénivelé, dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, cette épreuve offre la possibilité, à des concurrents adeptes de distances plus courtes, de participer à la manifestation.

#### **213 – La Lauze (Départ 09h30)**

Constituée d'un parcours de 62km avec 895m de dénivelé, dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, cette épreuve offre la possibilité de participer à la manifestation, à des concurrents adeptes de distances plus courtes.

#### **214 – La Rando Castelas (Départ 10h00)**

Constituée d'un parcours de 29,7km avec 279m de dénivelé, dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, cette

épreuve offre la possibilité, aux personnes inscrites, de découvrir l'ambiance d'une cyclo sportive.

## **22 – L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DES COURSES** (*détails dans paragraphe 63, Les motos*)

- Les trois courses seront ouvertes par une « moto ouvreuse ». Cette moto annoncera l'arrivée des cyclistes sur tous les postes de signaleurs, tous les postes de ravitaillement ainsi que sur les villages traversés. Elle signalera la cyclo sportive à tous les autres usagers de la route et sur tout l'itinéraire.
- Un véhicule balai fermera chaque course, il signalera la fin de la course à tous les postes de signaleurs, tous les postes de ravitaillement ainsi qu'à tous les villages traversés.

## **23 – LE MARQUAGE DES PARCOURS**

### **231 – La Murataise**

- Marque au sol : Rouge Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Aquilux couleur 2SEO)

### **232 – La Vèbre**

- Marque au sol : Vert Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Aquilux couleur 2SEO)

### **233 – La Lauze**

- Marque au sol : Jaune Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Aquilux aux couleurs de 2SEO)

### **234 – La Rando Castelas**

- Marque au sol : Bleu Fluo
- Marquage panneaux (Flèches Aquilux couleur 2SEO)

## **III – LE POLE LOGISTIQUE**

Dirigé par **Éric YVARS**, il est essentiellement constitué de bénévoles de 2SEO ou de la commune de MURAT SUR VEBRE (81).

La mission du Pôle Logistique est de s'assurer de la mise en place du matériel nécessaire au bon déroulement de l'événement dans l'ordre des points suivants :

### **31 – MISE EN PLACE DU POLE ADMINISTRATIF**

Mise en place des tables et de tout le matériel nécessaire à la remise des dossards en collaboration avec Catherine BIELLE. Le but est de fermer totalement la partie administrative de la remise des dossards, ouverte uniquement aux personnes désignées pour la remise.

## **32 – MONTAGE ET DEMONTAGE DES BARRIERES (Annexe 02)**

### **321 – Zone « Départs et Arrivée »**

Les barrières encadrant cette zone seront positionnées le samedi 01<sup>er</sup> juin conformément à la planification de cette zone. Elles seront démontées le dimanche 02 juin, dans la soirée en collaboration avec les services municipaux.

### **322 – Zone Chronomètre - Speaker**

Ces zones seront constituées le samedi 1<sup>er</sup> Juin en collaboration avec Jean-Luc SANNAPIECO et les parties concernées.

## **33 – MISE EN PLACE ORIFLAMMES ET AUTRES PUBLICITÉS**

### **331 – Zone « Départs et Arrivée »**

- Positionnement de tout encart publicitaire sur ces zones, visibles de tous et également des médias sur place.
- Positionnement à l'arrivée des deux roll-up 2SEO sur lesquels figurent les logos de tous les partenaires de l'épreuve.

### **332 – Roll-Up 2SEO et Oriflammes**

Positionnés à l'arrivée, ils seront déplacés sur le podium juste avant la remise des récompenses pour être installés de part et d'autre du podium, visibles du public et des photographes ou caméramen.

## **34 – MISE EN PLACE ZONE RAVITAILLEMENT ARRIVÉE (Annexe 02)**

Une zone de ravitaillement sera délimitée dans la partie prévue à cet effet prête à être opérationnelle le jour de la manifestation.

## **35 – ORGANISATION DE LA SALLE DU PETIT TRAIN (Annexe 03)**

- **Le samedi 1<sup>er</sup> juin,**
  - En priorité, mise en place de la zone de récupération des dossards.
  - Mise en place de l'écran de projection, en collaboration avec Jean-Luc SCANNAPIECO
  - Affichage du tableau des missions de chacun, visible, dans la salle du petit train.
- **Le dimanche 02 juin, après le départ de la Lauze,**
  - Restructuration de la salle du petit train avec la mise en place des tables sur lesquelles les concurrents vont se restaurer après la course.
  - Mise en place de la zone « pot VIP », suivants les préconisations de Catherine BIELLE, juste derrière

la scène en conservant un accès réservé à la partie cuisine.

### **351 – Remise des dossards**

- La remise des dossards se fera dans les horaires prévus dans le règlement. Lorsque les dossards seront distribués, il sera remis les dotations prévues pour les inscrits sur chaque course.
- Lors de la remise des dossards, une personne dotée d'un ordinateur connecté à Internet remplira le formulaire Google Form « concurrent » afin de renseigner correctement les rubriques demandées. (Statistiques)

### **352 – La Boutique**

Catherine BIELLE mettra en place une équipe qui s'occupera de la Boutique 2SEO. Elle mettra en place des dispositions strictes et règlementées pour la responsable de cette zone.

### **353 – Gestion des tickets repas**

Les personnes désignées par Catherine BIELLE remettront un plateau nécessaire pour le repas aux seules personnes qui donneront un bon repas identifié et spécialement établi à cet effet.

## **IV – LE POLE SIGNALEURS**

La 2SEO\_LA MURATAISE, nécessite la mise en place de signaleurs sur toute la longueur du parcours de manière à sécuriser l'évènement.

Les signaleurs sont dans la plus grande majorité, fournis par les villages traversés ce qui constitue un avantage en termes de connaissance du terrain.

Les signaleurs sont des personnes importantes pour l'organisation. Ils assurent non seulement le signalement du parcours aux concurrents mais ils œuvrent également en matière de sécurité, puisqu'ils font appliquer les termes des différents arrêtés établis préalablement par les autorités municipales des villages traversés. Sous la direction d'un référent préalablement désigné, ils sont essentiels pour assurer la manifestation.

### **41 – LA MURATAISE (Annexe 04)**

Elle traverse 13 communes.

Sur chaque commune ont été identifiés les points particuliers nécessitant le positionnement d'un signaleur ou barrière (à l'appréciation du maire de la commune)

### **42 – LA VÈBRE (Annexe 04)**

Elle emprunte la première partie du parcours de La Murataise et traverse 07 communes.

Sur chaque commune ont été identifiés les points particuliers nécessitant le positionnement d'un signaleur ou barrière (à l'appréciation du maire de la commune)

#### **43 – LA LAUZE (Annexe 04)**

Elle traverse 5 communes

Les signaleurs sont également placés en raison des particularités du parcours.

#### **44 – LA RANDO CASTELAS (Annexe 04)**

**Randonnée en totale autonomie pour les participants.**

**Respect total du Code de la Route. Pas de chrono !**

#### **45 – LE MATÉRIEL (Annexe 05) – LE POSITIONNEMENT (Annexe 06) – MISSIONS (Annexe 07)**

- La sécurité des signaleurs prime, ils doivent se positionner de manière à voir et à être vu des automobilistes et des concurrents dans le créneau horaire prévu aux **annexes 04**. Le référent « signaleurs » s'assure du positionnement correct de ses signaleurs et rend compte au Directeur de Course par les moyens de communication mis en place.
- Tous les signaleurs doivent être dotés d'un téléphone en état de marche en liaison avec leur référent ou le Directeur de Course.
- **Annexe 07 : Donne** un exemple de positionnement sur un carrefour.
- **Annexe 08 : Indique** et détaille Les missions de chaque poste.
- **IMPORTANT : Dans tous les cas, par mesure de sécurité, les postes ne doivent être quittés avant le passage de la voiture balai. En cas de doute, le signaleur doit se renseigner avant de quitter son poste.**

#### **46 – DOCUMENTS FOURNIS AUX SIGNALEURS (Annexe 08)**

Chaque poste sera doté des documents suivants :

- **L'arrêté établi par la commune** concernant la sécurité de l'évènement. (*A récupérer auprès des services municipaux de leur commune*)
- **Les coordonnées des différents responsables** de l'évènement et/ou du poste auquel ils sont désignés.

#### **47 – MATÉRIEL FOURNIS AUX SIGNALEURS PAR 2SEO**

2SEO attribue une dotation à chaque signaleur :

- Un gilet fluo de sécurité floqué au nom de l'organisateur. Il doit obligatoirement être porté sur le poste de manière à se faire repérer par les automobilistes.
- Les signaleurs seront dotés d'une casquette floquée au nom de l'organisateur.
- Les postes signalés dans l'annexe 05 seront également pourvus de panneaux à doubles faces avec côté vert et côté rouge permettant de réguler la circulation des véhicules. **Ils seront**

**restitués à la voiture balai en fin de course. En cas d'oubli ils seront IMPERATIVEMENT mis à disposition de l'organisateur auprès du secrétariat de la Mairie concernée.**

- Les postes signalés dans l'annexe 05 seront dotés d'un sifflet qui permettra de signaler l'arrivée des cyclistes sur un carrefour.

#### **48 – ALIMENTATION DES SIGNALEURS**

Chaque poste de signaleurs gère son alimentation en fonction de l'horaire de passage de la course. Ils sont ensuite invités à l'apéritif organisé à l'arrivée, après la remise des récompenses.

#### **49 – SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE COURSE**

**IMPORTANT :** Chaque référent de poste avisera **le directeur de course (ou un de ses adjoints en cas d'impossibilité de le joindre)** de la mise en place terminée sur le lieu de sa mission par les moyens prédéterminés (WathsApp – Téléphone). « **Poste commune X, en place** »  
**En cas d'incident (accident, malaise...), un rapport d'incident, doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course (annexe 12)**

### **V. LE POLE RAVITAILLEMENT (Annexe 09)**

Jean-Luc SCANNAPIECO et Catherine BIELLE sont les responsables de l'organisation des ravitaillements.

#### **51 – LA MURATAISE**

##### **511 – Installation des zones de ravitaillement**

Trois zones de ravitaillement ont été installées en des endroits particuliers du parcours de « La Murataise ». Il s'agit des communes de **LAMONTELARIÉ (PK49)**, **MURAT SUR VEBRE (PK92)**, et **SAINT GENIÈS DE VARENSAL (PK130)**.

Sur ces zones seront préalablement installées, par les mairies des communes concernées, des tables (minimum 5), des chaises (10) et des containers (minimum 2). Ces derniers détermineront les zones de propretés où les concurrents jetteront leurs déchets.

Une zone de ravitaillement est installée au Col de la Frajure pour le parcours de « La Lauze ». Il s'agit de la commune de **NAGES (PK38)**. Le positionnement des tables et chaises, sur ce ravitaillement, est pris en charge par l'APSH34.

L'alimentation solide et liquide de ces zones, sera fournie dans la semaine qui précède la course, par Jean-Luc SCANNAPIECO qui prendra contact avec le responsable de la zone ravitaillement.

### **512 – Mission du responsable de chaque zone de ravitaillement**

Chaque responsable a pour mission :

- **Rendre compte** au Directeur de Course ou à un de ses adjoints **de la mise en place terminée de son équipe**, sur la zone de ravitaillement (Groupe WathsApp – Téléphone).
- **Anticiper** l'arrivée des cyclistes en préparant les ravitaillements à l'avance.
- **Tenir** sa zone opérationnelle pour que les cyclistes puissent se servir et repartir en perdant le moins de temps possible.
- **Permettre** aux cyclistes d'accéder aux ravitaillements sans contrainte. Les **aider** à se servir, si nécessaire.
- **Gérer la zone de propreté**, en place après la zone ravitaillement.
- **Nettoyer** la zone après le passage de la voiture balai.
- Restituer à la voiture balai, ou aux organisateurs après la course, **les produits énergétiques restants, UNIQUEMENT.**

### **513 – Gestion de l'évènement.**

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours (18).

Si traumatisme important, **appeler** les pompiers. Si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler le Directeur de Course qui prendra lui-même une décision.

**IMPORTANT : Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer au Directeur de Course, dans les minutes qui suivent l'appel d'un quelconque secours.**

**Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)**

### **514 – Préparation du ravitaillement de fin de course**

Valérie SCANNAPIECO est responsable de l'équipe constituant la zone du ravitaillement « Arrivée ». Elle s'occupera du recomplètement de la zone au fur et à mesure que le besoin s'en fera ressentir après les arrivées successives.

## VI – LE POLE SECURITE

### 61– LE MEDECIN

Un médecin se trouvera sur les lieux de la manifestation. Il sera joignable par l'intermédiaire des organisateurs et des secouristes présents.

### 62– LES SECOURISTES (*Annexe 10*)

Deux Clubs de secouristes interviennent sur l'évènement.

Le **Castres Sport Nautique** intervient dans la partie Nord de la Manifestation.

**Missions** : Positionnés du départ à l'arrivée de la course, ils seront présents pour **assurer la sécurité** en matière d'évènement entraînant une blessure sur un concurrent (sur les parcours dans le sens de la course) ou sur une personne qui se trouve sur le site Départ – Arrivée.

#### 621 – Poste fixe 1

- Club concerné : Castres Sport Nautique
- Localisation : MURAT SUR VEBRE
- Mission : Assurer la sécurité sur le site / Gérer les interventions / Assurer la liaison avec le Directeur de Course (Compte rendus...)
- Horaire mise en place : 07h00

#### 622 – Ambulance 1

- Club concerné : Castres Sport Nautique
- Localisation : Derrière la Vèbre et La Murataise
- Missions :
  - Assurer la sécurité sur le parcours des deux courses. Horaire de départ : 08h45
  - Prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation

#### 623 – Ambulance 2

- Localisation : MURAT SUR VEBRE
- Missions :
  - Être en mesure d'intervenir sur n'importe quel point des parcours de La Murataise, La Vèbre, La Lauze et La Castelas.
  - En cas d'intervention, prendre contact toutes les 15' avec le PC SECOURS Fixe situé à MURAT SUR VEBRE pour faire un point de situation.

#### 625 – Missions communes

**Tous les postes et ambulances rendent compte au Directeur de Course ou adjoint dès qu'ils sont en place et opérationnel.**

- **Rendre compte en cas d'évènement particulier au Directeur de course ou adjoint.**
- **En cas d'incident, le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course. (Annexe 13)**

## 63 – LES MOTOS

### 631 – Ouverture de la course

- Les courses « La Murataise » « La Vèbre » et « La Lauze » seront ouvertes par une moto.
- Formation d'un seul groupe de motards lors de motards lors de la jonction des premiers de « La Vèbre » avec les derniers de « La Murataise ».
- Le nombre de motos par course pourra être modifié la veille au soir lors du briefing sécurité, en fonction d'évènements de dernière minute.
- **MISSION** : Signaler l'arrivée prochaine des premiers coureurs et de la course aux usagers de la route / Assurer la sécurité de tous les usagers / Intervenir en premier ressort sur un accident en attendant les secours.

### 632 – Motos avec missions spécifiques

- Une moto sera désignée pour le speaker Embarqué
  - **La Murataise : Thierry BERNICOLA**
  - **La Vèbre : LAVIE, Jean-Marc**
  - **La Lauze : Bruno, RIGOLLE**

**MISSIONS : Rester en contact** régulier avec le speaker de la course pour renseigner le public sur la zone arrivée de la progression de chaque course.
- Le pilote se conformera aux directives de son passager speaker.
- Une moto portera **Jean-Pierre, MORENO**, responsable de la gestion des imprévus au niveau des signaleurs. Le pilote se conformera aux directives de son passager. Le passager aura toute latitude pour demander à d'autres motos de se positionner sur le lieu où il aura identifié un danger afin d'assurer la sécurité des coureurs. Les motos en question quitteront leur poste à la demande du responsable de la gestion des signaleurs.
- Une moto sera désignée pour porter un caméraman
  - **La Murataise et La Vèbre : Robert VINEL**
  - **La Lauze : Bruno RIGOLE**

**Le caméraman de La Lauze, Bruno RIGOLLE**, après quelques prises de vue, jusqu'au Pont sur le Viau au Lac du Laouzas sur la commune de Nages,

**rejoindra le parcours de La Murataise et la Vèbre pour couvrir la course féminine de LA MURATAISE.** Rendre compte au Directeur de Course de ce changement de direction. **Prendre liste dossards féminines)**

- Le pilote se conformera aux directives de son passager qui a toute latitude pour effectuer ses prises de vues dans le total respect de la sécurité.
- Ces personnes disposeront d'un téléphone chargé afin de l'utiliser en cas de besoin. Dans l'éventualité d'une décharge, ils se rabattront sur le téléphone du pilote.

### **633 – Motos restantes**

- Parcours « LA MURATAISE » « LA VEBRE » « LA LAUZE" : Les motos sans passagers assurent la sécurité des cyclistes et usagers de la route.

### **634 – Carrefours signalés sur l'annexe 12**

**Une attention particulière avec positionnement en statique (si nécessaire ou à la demande du « Responsable Signaleurs » à moto) sera effectuée sur les carrefours situés en annexe 11 afin de porter une aide aux éventuels signaleurs en place (s'il y en a...).**

### **635 – Consignes communes**

Toutes les motos qui arrivent sur Murat sur Vèbre avec des concurrents (*des Courses La Vèbre, La Lauze ou La Murataise*), retournent, à contre sens, sur le parcours de la Murataise sécuriser la fin de la course. Les derniers ne doivent pas se sentir isolés mais encouragés par la présence des motos.

### **636 – Gestion de l'évènement**

En cas d'évènement particulier ou inattendu (accident, chute, malaise...), si la nécessité l'impose, appeler les secours.

Si traumatisme important, appeler les pompiers, si traumatisme léger nécessitant une intervention, appeler immédiatement le Directeur de Course qui activera l'ambulance la plus proche.

Situer l'évènement le plus précisément possible pour améliorer les délais d'intervention.

**Dans tous les cas, un compte rendu est à effectuer immédiatement au Directeur de Course.**

**Le rapport d'incident doit être établi et envoyé en photo au Directeur de Course.**

## **64 – GESTION DES PROBLEMES DE SIGNALEURS DE DERNIÈRE MINUTE**

Jean-Pierre MORENO, qui va gérer les imprévus au niveau des signaleurs, dispose de toute latitude pour utiliser les motos nécessaires à régler le problème identifié.

- Identification du problème
- Gestion du problème (en positionnant éventuellement des personnels à moto qui répondront à sa demande...)
- Compte rendu au Directeur de Course ou Adjoint
- Levé du dispositif lorsque problème réglé ou passage des cyclistes terminé.

## **65 – LA VOITURE BALAI**

Les voitures balais se situent à la fin de la course, juste derrière le dernier concurrent. Se munir d'une pince coupante.

### **MISSIONS :**

- Prendre en charge les éventuels abandons pour les ramener sur Murat en continuant les missions.
- Récupérer les fléchage Aquilux situés sur les panneaux le long de la course à l'aide de la pince coupante pour couper les attaches.
- Récupérer les panneaux K10 sur les carrefours concernés désignés annexe 6.
- Récupérer les produits énergétiques et jerricans sur les ravitaillements.

## **VII – LE POLE MEDIAS / LE POINT PRESSE (Annexe 15)**

### **71 – LES CAMERAMEN EMBARQUÉS**

- **Robert VINEL (La Murataise)**
- **Bruno RIGOLLE ( La Lauze / Les féminines de LA MURATAISE)**
- Le caméraman a toute latitude des prises de vues. Il doit rechercher l'originalité de la prise et couvrir tout l'évènement.
- La sécurité doit être observée dans tous les domaines (Code de la Route et danger de positionnements pour filmer). Les cyclistes peuvent être filmés sous tous les angles.
- Le caméraman de La Lauze après quelques prises de vue sur La Lauze, couvrira la course féminine de La Murataise.
- Dès son arrivée sur les lieux, il prend contact avec le caméraman sur site afin de décharger sa carte SD pour se préparer à filmer la remise des récompenses et le pot VIP.

## 72 – LE CAMERAMAN SUR SITE

- **Anaïs VINEL**
- **Filme** tout ce qui se passe sur le site pendant la course. (Marché, course enfants, préparation de la remise des récompenses, la remise des récompenses, le pot VIP.)
- **Filme les interviews avant ou après la course.**
- **Filme** les arrivées des courses Hommes et Femmes.
- **Décharge** la carte SD du caméraman qui sera sur la course, dès son arrivée.
- **Gère** la recharge des batteries des trois GO PRO afin qu'elles restent opérationnelles.
- **Vérifie** la mise en place de l'écran pour la projection du diaporama, juste avant la remise des récompenses. (Si écran mis en place)

## 73 – LE DRONE

- **Filme** essentiellement sur MURAT SUR VEBRE et si possible la montée de la Croix de Mounis.
- **Prend** un maximum images des cyclistes vus du ciel.
- **Fournit** à l'organisation rapidement les séquences filmées pour intégrer dans le montage de la vidéo de l'évènement.

## 74 – LE POINT PRESSE (Annexe 15)

Le préposé aux interviews, **Jean TABONI**, conduira les trois premier(e)s vers le speaker vers le Point Presse pour une interview à chaud à l'arrivée de chaque course.

Cette zone pourra également être utilisée avant ou pendant la course pour des interviews improvisées.

## IX – LE POLE ANIMATION

L'animation de la journée (Course et évènement sur place) sera assurée par le speaker Nicolas REVERTE. Il suivra un protocole préalablement établi par Jean-Luc SCANNAPIECO et Cathy BIELLE.

## X – LE POLE CHRONOMETRAGE

- Dirigé par l'équipe de ATS, le chronométrage des parcours, via un système de puce électronique, permettra d'établir un classement sérieux.
- Le chronométreur s'attachera à rendre des classements sur lesquels figureront, outre les classements par catégories, **les dates de naissance** de tous les concurrents.
- Ce classement **avec date de naissance des concurrents** sera transmis à notre partenaire OTAKAM afin qu'il puisse établir le

classement des candidats au Trophée Cyclosporatives FFC Occitanie.

## XI – LA COURSE ENFANTS (*Annexe 12*)

Éric YVARS, Jean TABONI et Claude MELIS sécuriseront la course enfants qui va se dérouler dans les rues de la commune de MURAT SUR VEBRE après le départ de « La Lauze ». Ils seront assistés par des représentants (7) de la MJC de MURAT SUR VEBRE placés en poste de signaleurs aux carrefours préalablement identifiés.

- La course débutera **au plus tard à 10h15, elle pourra être avancée à 09h45.**
- Le parcours de 1km sera effectué entre 1 et 5 fois selon les âges
- Catégories concernées, Nombre de boucles, Années de naissance, Obligation
- **Inscriptions terminées pour 09h30**

CATEGORIE	Parcours X	ANNEE DE NAISSANCE	OBLIGATION
U16 / Minimes	3	2009 et 2010	Autorisation des parents
U14 / Benjamins	2	2011 et 2012	Autorisation des parents
U12 / Poussins	1	2013 et 2014	Autorisation des parents
Éveil Athlétique	1	2015 à 2017	<b>Autorisation des Parents Accompagnés des parents</b>
Baby Athlé	1/2	2018 et après	<b>Autorisation des parents Accompagnés des parents</b>

## XII – LE STATIONNEMENT A MURAT SUR VEBRE (*Annexe 14*)

Afin d'assurer la sécurité sur le site la Mairie de Murat sur Vèbre mettra en place les mesures suivantes :

- **Interdiction de stationnement** sur le parking devant la Halle et devant la salle du petit train, sauf pour les organisateurs et les services municipaux. Les commerçants du marché stationne derrière la Halle.
- **Interdiction de stationnement** « Rue de la République » en partant du croisement de l'avenue de l'albigeois/rue de la République jusqu'à la zone arrivée, devant la salle du petit train.
- **Procéder à la mise en place d'indication de direction** vers les parkings disponibles pour concurrents.

### **XIII – LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

Alain JAIS est le responsable de la zone « Marché ».

- Il gère la mise en place des marchands.
- Il est également responsable, en accord avec les dirigeants de 2SEO, de l'alimentation des concurrents et des bénévoles sur place.

### **XVI. LE COCKTAIL DINATOIRE**

Préparation sous la direction de Bernard DURAND avec l'aide des personnes désignées par Catherine BIELLE.

### **XIV – LE BRIEFING**

- Un briefing de l'ensemble des bénévoles sur site, aura lieu la veille de la manifestation et un rappel sera effectué avant le départ des courses.
- Rappel de toutes les consignes aux motos.
- Un briefing concernant chaque course sera effectué par le Directeur de Course juste avant le départ. Il sera rappelé l'ensemble des consignes de sécurité, l'utilisation des zones de propreté, la disqualification en cas de jet d'emballage dans la nature, le respect des signaleurs et bénévoles...

### **XV – LE DEBRIEFING**

- Dans les semaines qui suivront l'événement, une réunion pour débriefer l'épreuve sera organisées dans le but d'établir la listes des domaines à améliorer pour l'édition suivante.
- **Dans tous les cas, celles et ceux qui ne pourront y assister et/ou qui auront des observations à faire remonter de manière à améliorer le dispositif à venir, sont invités à s'exprimer en suivant le lien suivant :**

[Document débriefing en ligne 2SEO LA MURATAISE 2024](#)

**Signés**

**Catherine BIELLE,  
Responsable Administrative,  
Gestion et Trésorerie**

**Jean-Luc SCANNAPIECO  
Président de 2SEO\_LA MURATAISE**



- 17 -

Déclaration Préfecture : W113001802 // SIRET : 524 836 574 00011 //

Site internet : [www.sun-stages-endurance.com](http://www.sun-stages-endurance.com) // Page Facebook : <https://www.facebook.com/sunstages>

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2seorganisations>

**Destinataires @ :****A titre d'information :**

- Les Képis Pescalunes

**Pour action :**

- Jean-Luc SCANNAPIECO (Directeur Technique et de Course)
- Catherine BIELLE (Responsable administrative)
- Valérie SCANNAPIECO
- Jean-Jean TABONI
- Éric YVARS (Adjoint Directeur de course)
- Claude MELIS (Adjoint Directeur de course)
- Jean-Pierre MORENO (Sécurité course)
- Anaïs VINEL (Caméra sur site)
- Robert VINEL (Caméra Embarquée)
- Bruno Rigolle (Speaker et Caméra embarquée)
- Thierry BERNICOLA (Speaker embarqué)
- Valérie SCANNAPIECO, Fabienne MORENO, Françoise VIER, José MORENO
- Nicolas REVERTE (Speaker)
- Alain JAIS
- (Médecin)
- Castres Sport Nautique (Secouristes)
- Club Moto AMS 11 (Avec mission de retransmettre aux intervenants)
- Mairie de Murat sur Vèbre (Départ, Arrivée, Course enfants, Marché, Ravitaillement et Zone de propreté, stationnement, restriction de circulation, Cocktail)
- MJC Murat sur Vèbre (Course enfants)
- Communauté de communes des Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc
- Mairie de Moulin Mage
- Mairie de Nages
- Mairie de La Salvetat-sur Agout
- Mairie de Lamontélarie
- Mairie de Anglès (Ravitaillement, Zone de propreté)
- Mairie de Fraisse-sur-Agout
- Mairie de Cambon et Salvergues
- Mairie de Rosis-Andabre
- Mairie de Saint Gervais sur Mare
- Mairie de Saint Génès de Varensal (Ravitaillement, Zone de propreté)
- Mairie de Castanet le Haut
- Mairie de Arnac sur Dourdou
- Référents signaleurs (Avec mission de retransmettre à tous les signaleurs)
- Référents Ravitaillements (Avec mission de retransmettre à tous les ravitailleurs)
- Éric BARAQUIER (Directeur APSH Plaisance)

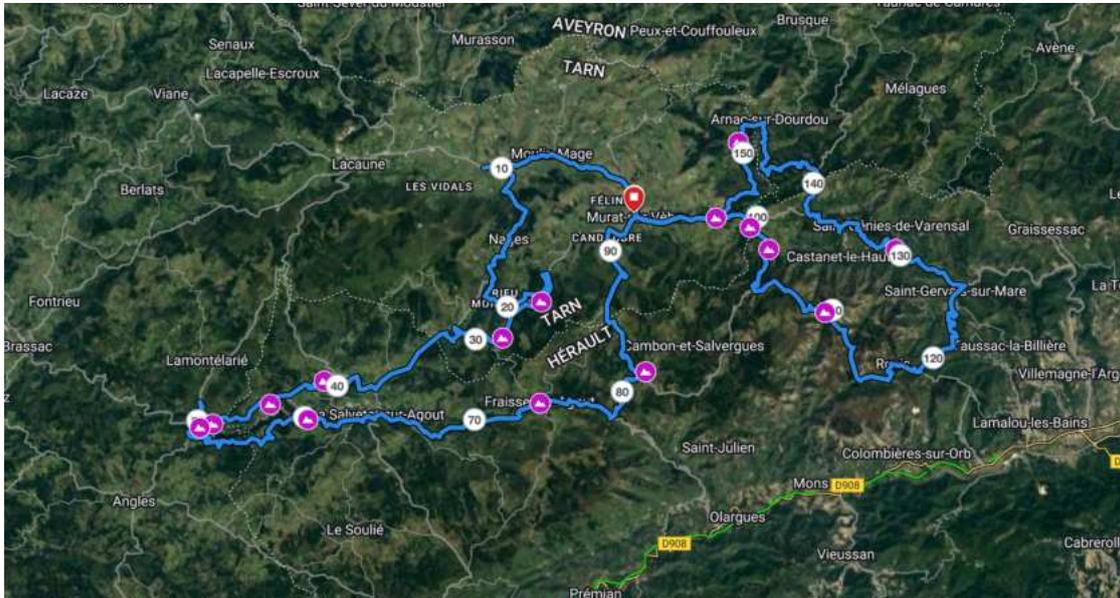
# **ANNEXES**

# LES PARCOURS

ANNEXE 01

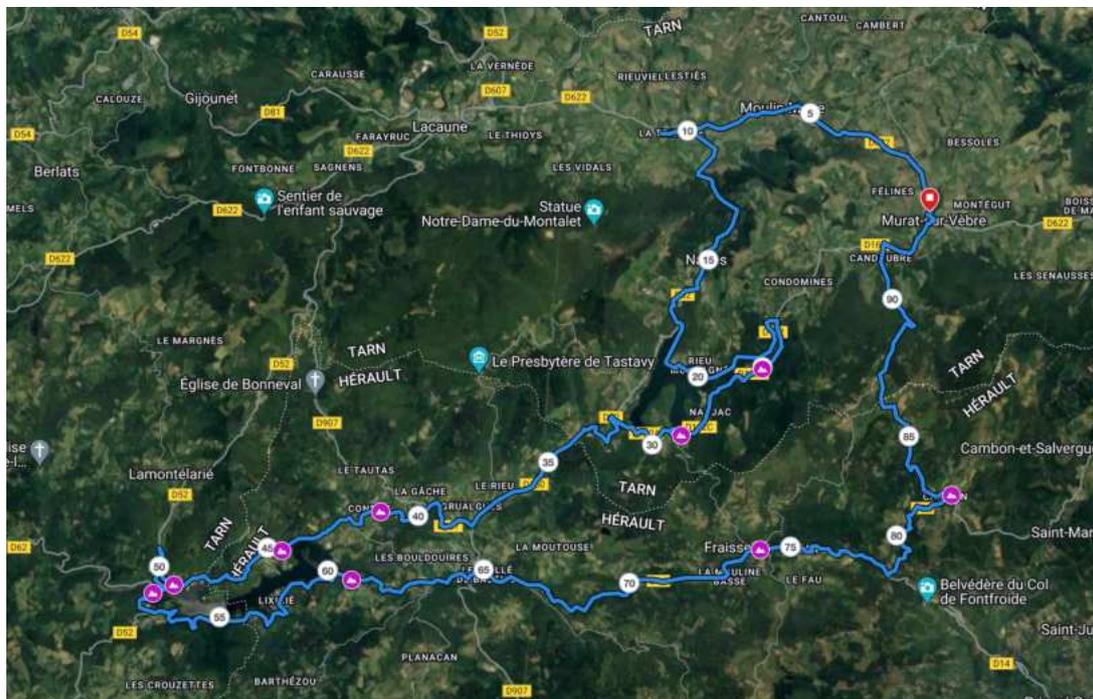
PARCOURS LA MURATAISE

159km // 2559m dénivelé



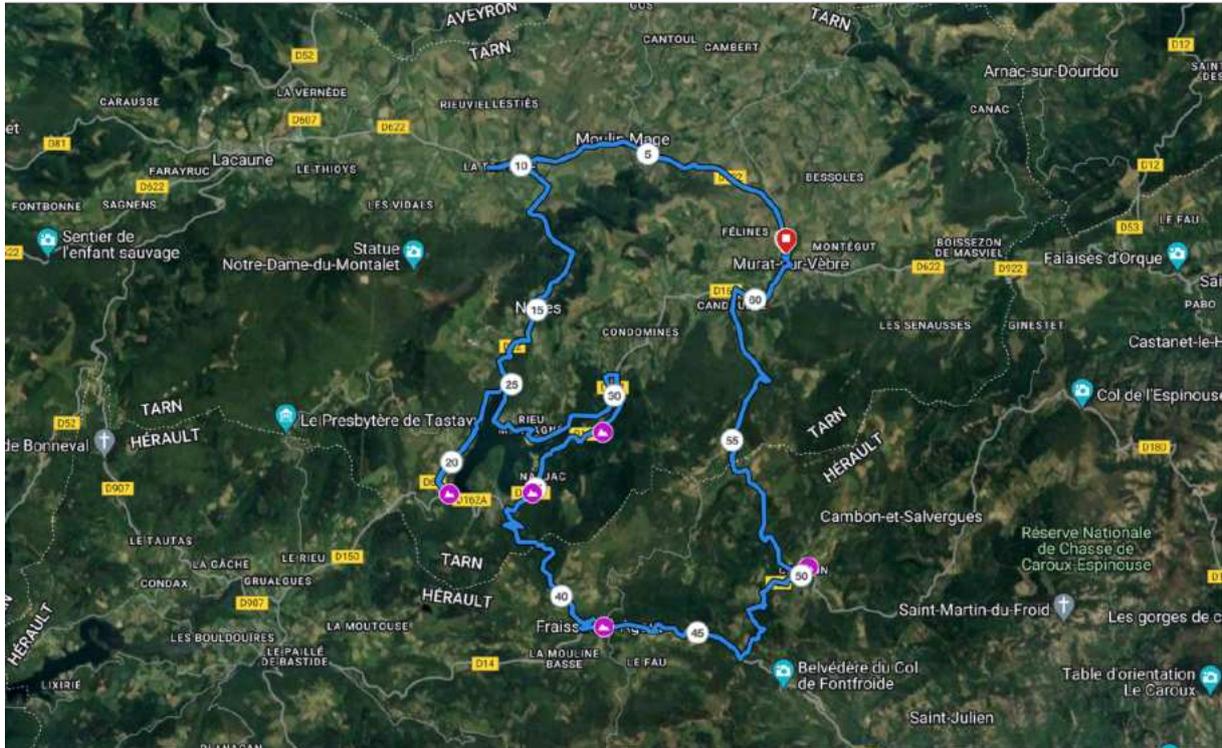
PARCOURS LA VEBRE

94km // 1197m dénivelé



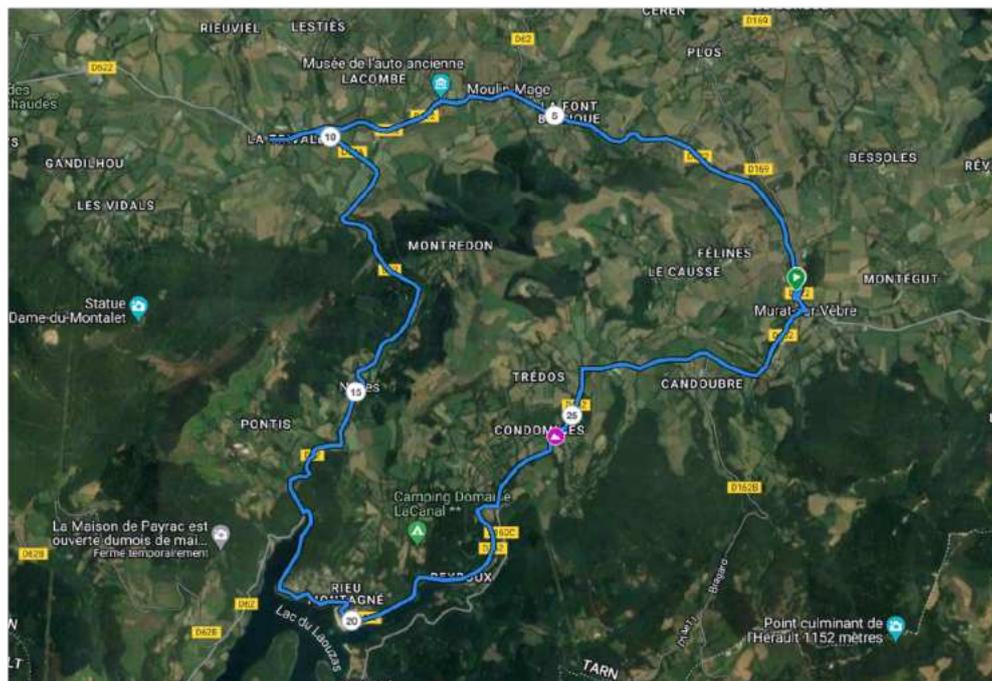
## PARCOURS LA LAUZE

62km // 895m dénivelé



## PARCOURS LA CASTELAS (Rando)

29km // 279m dénivelé



# ZONE DEPARTS \_ ARRIVÉES

ANNEXE 02



Accès SAS départ des concurrents

Aire de stationnement Organisateur

Marché

Stationnement des producteurs derrière le marché

Stand CSN (secours)

Stand PNR  
Stand KP  
Stand OT

→ Sens du départ  
← Sens de l'arrivée

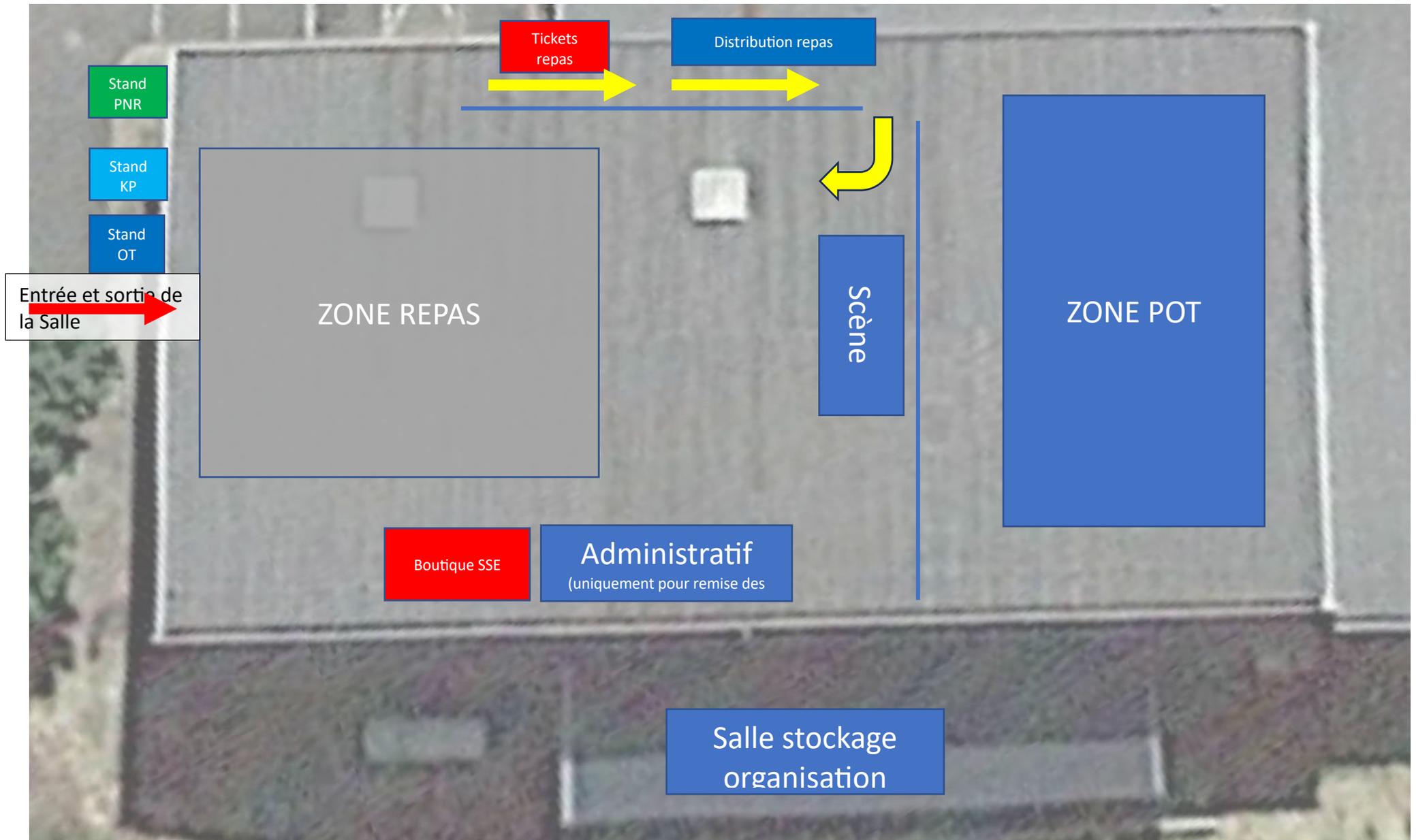
— Barrières verrouillage de zone  
- - - Barrières ouverture possible

Prévoir accès UNIQUEMENT à pied au terrain de jeux en passant par la rue de la boulangerie et le matérialiser avec barrières

# SALLE DU PETIT TRAIN

ANNEXE 03

Configuration du Samedi 01 et Dimanche 02/06 avant le départ des courses



LA MURATAISE : 157km

LA VEBRE : 90km

LA LAUZE : 60km

ANNEXE 04

COMMUNE	OK	N° POSTE	KM	KM	Itinéraire détaillé Nomination des routes	Danger Signalé	Horaire de passage	Horaire de passage	Nombre Signaleurs	PANNEAUX	Postes ou Barrières
			Murataise - Vèbre	La Lauze	<b>MOYENNE km/h</b>		<b>36</b>	<b>18</b>			
LA MURATAISE			0		DEPART		08:30				
LA VEBRE			0		DEPART		08:45				
LA LAUZE			0		DEPART		09:30				
MURAT SUR VEBRE									3		
		P1			Rue de la République / D622				2	1	
		P2			Embranchement PLOS				1		
MOULIN MAGE									4		
		P3	5,7		D622 / D62		08:37	09:50	2	1	
		P4	8,7		Rond Point La Trivalle		08:44	10:00	2		
NAGES									17		
		P5	9,6		D62A / D 62		08:45	10:00	1	1	
		P6	13,6		D62 / Montée Montalet		08:52	10:15	1		
		P7	13,8		Centre ville		08:52	10:15	3		Barrières
		P8			D62 / Pontis				0	?	Barrière
		P9			D62 / Carrière				0		Barrière
		P10	16,3		D62 / D162 (Pont)		08:57	10:23	3	2	
LA LAUZE		P11		18,8	D62 / D62B DEMI TOUR LAUZE		09:50		1		
		P12	30	19	D62 / Goutimpère			09:33	0		Barrière
LA LAUZE 1/2 TOUR		P13			D62 / D162A				2	2	
		P13			D62 / D162 A				0		
		P14			D62 / La Mathe				1		
		P15	22	29,5	D62 / D162C. (Murat-La salvetat)		09:06		1	1	
LA LAUZE		P16	28	34,3	D162C / D162 A VILLELONGUE		09:15	11:25	2	1	
		P17			Sauyères 1 VOIR				1		
		P18			Sauyères 2. VOIR				1		
LA SALVETAT SUR AGOUT									6		
		P19	36,1		D150 / D907		09:30	11:00	2	2	
		P20	38,1		D907 / D14E2		09:31	11:05	3	2	
		P21	40,8		D14E2 / D14E3		09:36	11:15	1		
LAMONTELARIÉ									2		
		P22	49		D62 / D52 Ravito		09:50	11:40	2	1	
ANGLES									2		
		P23	49,4		D52 / D52A		09:51	11:43	2	1	
LA SALVETAT SUR AGOUT							09:55		15		
		P24	63		D14E1 / D14E4 / D150		10:15	12:30	2	1	
		P25			D14E1 / D14E3				2	1	

FRAISSE SUR AGOUT	P26	64	D14E1 / D907				3	2
	P27	64,1	D907 / D14				3	1
	P28	64,5	D14/D 14E6/D14E7 / Rue montée Brisaou		10:15	12:30	2	1
	P29	64,6	D14 / D 14E8		10:15	12:30	2	
	P30	66	D14 / D14E9 Route de Cascavel		10:18	12:36	1	
LA LAUZE							7	
			Ravito Fraisse (la Lauze) Km40					
	P31	72,8	Centre		10:30	13:00	3	2 ?
	P32	40	D 169 (Rte de Villelongue)		10:37	11:43	1	
	P33	73	D 169 (Lac de Vézoles)		10:31	13:33	1	
	P34	76,8	Col de Fonfroide		10:35	13:43	2	2
CAMBON							2	
	P35	81	D53 / D53E1		10:45	14:00	2	1
CANDOUBRE							3	
	P36	89,7	Centre Candoubre		11:00	14:25	1	
	P37	90,1	D162B / D162		11:01	14:27	2	1
MURAT SUR VEBRE				Ravito Murat Km92			4	
	ARRIVEE PREVUES "LA LAUZE"			1er / Dernier	11:10	12:50		
	ARRIVEE PREVUES "LA VEBRE"			1er / Dernier	11:15	13:45		
	P38	92	D162 / D622 Av Lacs/albigeois		11:03	13:36	2	2
	P39		D622 / Rue de la Lauze				1	
	P40	99	D922 / D53		11:15	14:00	1	
MURAT SUR VEBRE CASTANET LE HAUT							1	
	P41	103,2	D53 / D180		11:20	14:13	1	1
ROISIS							3	
	P42	114,2	D180 / D180E5 (Le cabaret)		11:40	14:50	1	
	P43	114,9	D180 / D180E4 (Col des Avels)		11:40	14:50	1	
	P44	117,5	D180 / D180E3 (Col de Madale)		11:45	15:00	1	
SAINT GERVAIS SUR MARE							8	
	P45	120,6	D180E3 / D22 Col de la Pierre Plantée		11:50	15:10	2	2
	P46	124,2	D22 / D13		11:56	15:14	2	2
	P47	124,5	D13 / RUE DU PONT		11:56	15:14	1	
	P48		RD POINT AV TREILLES IMP TREILLES				1	
	P49	125,3	D922E1 / D922		11:58	15:20	1	2
	P49A		stop		11:58	15:20	1	
ANDABRE							1	
	P50	129	Route de Plaisance		12:05	15:40	1	
ST GENIES DE VARENSAL				Ravito Plaisance Km129			3	
	P51	129,5					1	
	P52	130	Route de Plaisance		12:05	15:40	2	2

ARNAC SUR DOURDOU								6		
	P53	137		D922 / D53		12:15	16:05	2	2	
	P54	139,6		D12 / D174		12:20	16:15	2	2	
	P55	146,4		D174 / D92 / D162		12:35	16:33	2		
CANAC										
BOISSEZON DE MASVIEL										
MURAT SUR VEBRE								9		
	P56	153,5		D162 / D622		12:45	17:00	3	1	
	P57	157,7		Avenue Albigeois / Route des Lacs		12:45	17:05	2	1	
	P38	157,7		Avenue Albigeois / Rue de la Rép		12:45	17:05	2		
	P1	158		D 622 / Rue de la Rép / Arrivée		12:50	17:13	2		
TOTAL	ARRIVEE LA MURATAISE					12:50	17:13	96	44	0

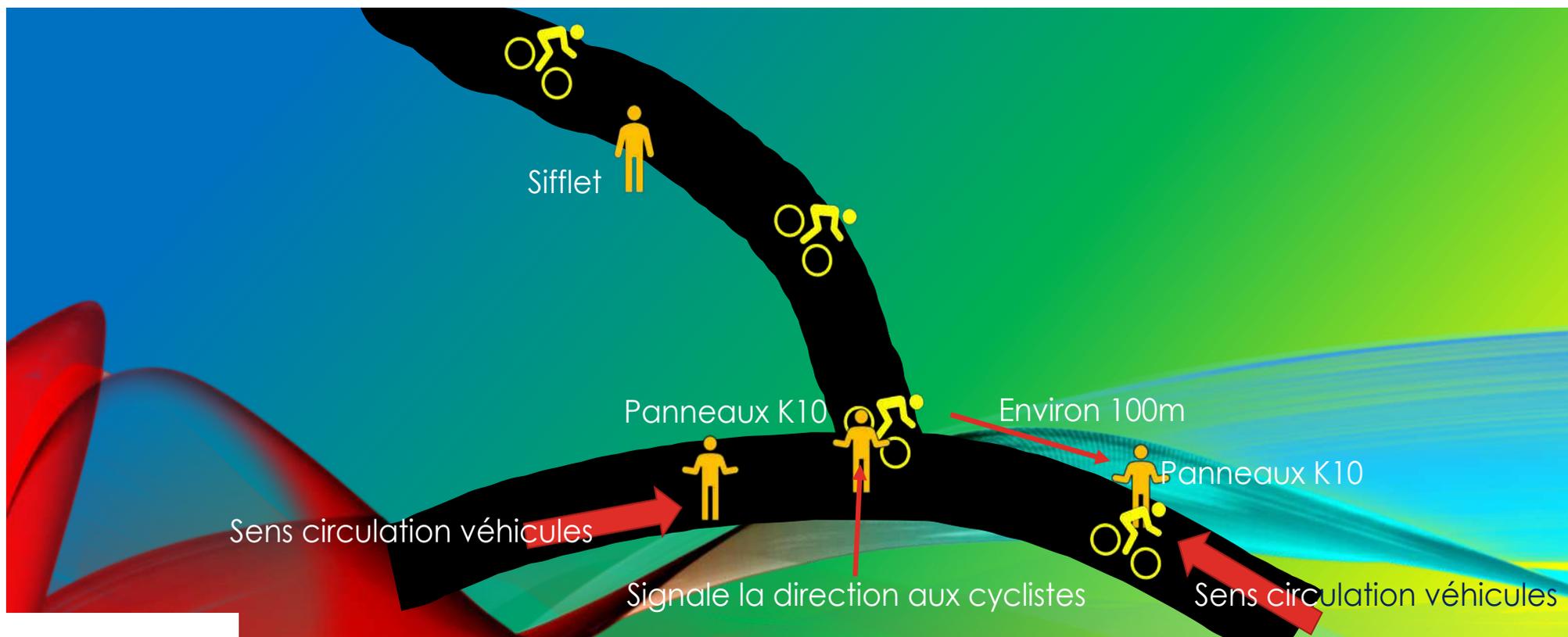
# MATERIEL

## CARREFOUR CONCERNÉS PAR PANNEAUX ET SIFFLETS

### ATTENTION PARTICULIERE A PORTER PAR MOTOS

COMMUNE QUI GERE LE POSTE	CARREFOUR	Point KM	PANNEAUX K10	SIFFLET
MURAT SUR VEBRE	Rue République / D622	0,2	1	2
MOULIN MAGE	D622/D62	5,7	1	
NAGES	D62A / 62	9,6	1	
	D62 / D162 Pont	16,3	2	2
	D62 / D162A DEMI TOUR LAUZE	20 Lauze	2	2
	D62 / D162C	29,5	2	2
	D162C / D162A VILLELONGUE	34,3 Lauze	1	1
LA SALVETAT SUR AGOUT	D150/ D907	36,1	2	2
	D907 / D14E2	38,1	2	2
LA MONTÉLARIÉ	D62 / D52	48	1	1
ANGLÈS	D52 / D52A	49,4	2	2
LA SALVETAT SUR AGOUT	D14E1 / D14E4 / D150	63	1	1
	D24E1 / D14E3		1	1
	D14E1 / D907	64	2	2
	D907 / D14	64,1	1	1
	D14 / D14E6 / D14E7 Rue montée Brissaou	64,5	1	1
FRAISSE SUR AGOUT	Centre	72,8	2	2
	Col de Fonfroide	76,8	2	2
CAMBON ET SALVERGUES	D53 / D53E1	81	1	
CANDOUBRE	D162B / D162	90,1	1	1
MURAT SUR VEBRE	D1162 / D 622 Av. des Lacs / Av. Albigeois	92		
	D53 / D180	103,2	1	1
SAINT GERVAIS SUR MARE	D180E3 / D22 Col de la pierre plantée	120,6	2	2
	D22 / D13		2	2
	D922E1 / D922		2	2
SAINT GENIES DE VARENSAL	Sortie Plaisance / D922	130	2	2
ARNAC SUR DOURDOU	D922 / D53	137	2	2
	D12 / D174	139,6	2	2
MURAT SUR VEBRE	D162 / D622	133,5	2	2
<b>TOTAUX</b>			<b>44</b>	<b>42</b>

# POSITIONNEMENT DES SIGNALEURS SUR UN CARREFOUR



Panneaux K10 fournis par 2SEO  
(A remettre à la voiture balai en fin de course).

# CONSIGNES ET MISSIONS DES SIGNALEURS

## UTILISATION DU GROUPE WHATSAPP EN PRIORITÉ POUR COMMUNIQUER

- Se positionner sur sa zone 40 minutes avant l'heure de passage prévue sur le tableau en annexe 04 (Murataise).
- 30' avant l'heure de passage prévue, **le référent du dispositif prévient (whatsapp en priorité) le Directeur de Course ou son adjoint pour rendre compte de la mise en place terminée.** Il annonce : « **Postes « COMMUNE CONCERNÉE » en place** ». Il mentionne également la mise en place sur le groupe Whatsapp créé à cet effet et nommé :  
**SIGNALEURS 2SEO\_LA MURATAISE.**
- Le passage de la moto ouvreuse annonce l'arrivée imminente des premiers cyclistes.
- MISSION :
  - Tenir les et sécuriser les carrefours afin de donner la priorité aux cyclistes.
  - Remettre la circulation en route lorsqu'il n'y a pas de cyclistes.
  - Prudence sur les carrefours avec positionnement en amont d'un signaleur si nécessaire.
  - Siffler pour signaler l'arrivée des cyclistes pour les postes pourvu d'un sifflet.
- En cas d'incident, même paraissant anodin, **rendre compte au Directeur de Course** ou un de ses adjoint au numéro figurant sur la carte fournie.
- En cas d'accident grave, appeler les secours (18) puis **Rendre Compte au Directeur de Course.**
- En cas d'accident ou incident sans gravité, rendre compte au Directeur de Course qui avisera sur la conduite à tenir. **Établir un rapport d'incident (annexe 13) et transmettre en photo au Directeur de course en instantané.**
- **La levée du dispositif après le passage de la voiture balai.**

## CARTE AVEC NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS



### **Numéros de Téléphones utiles**

*Directeur de Course*

*Jean-Luc SCANNAPIECO : 06.99.36.92.01*

*Directeur de Course Adjoint 1*

*Eric YVARS : 06.60.37.19.13*

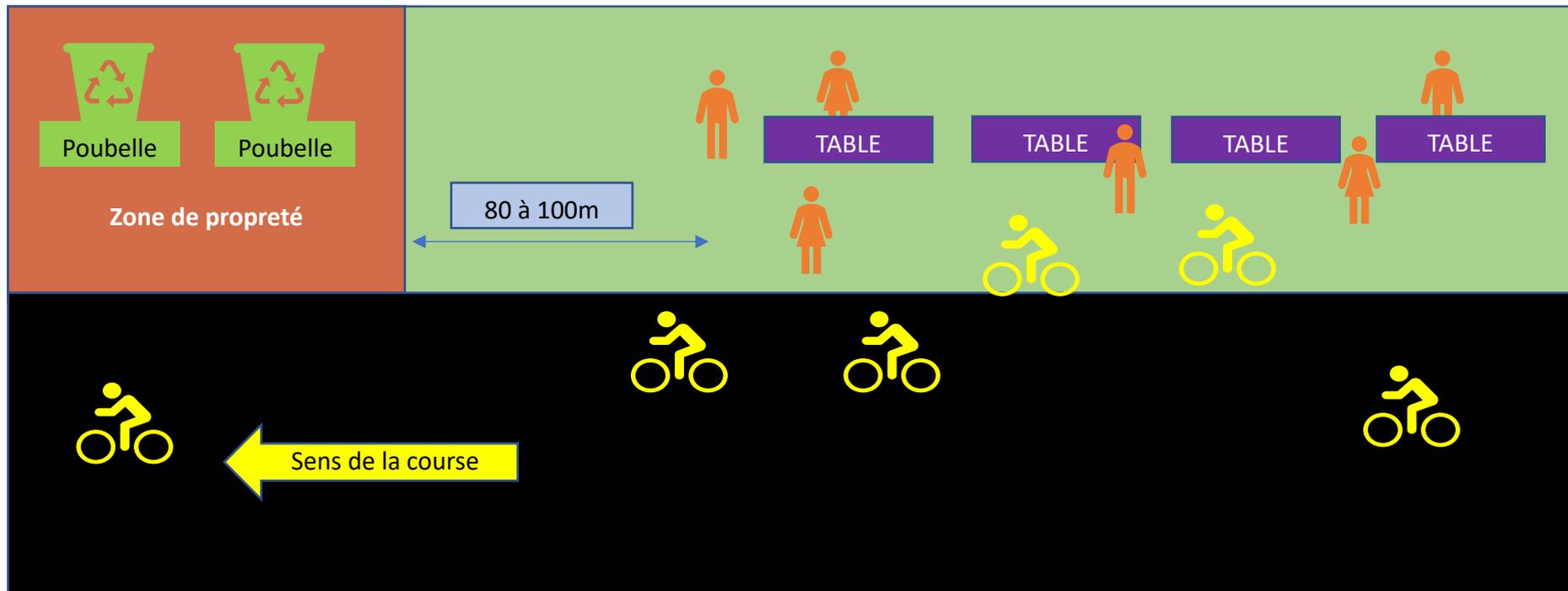
*Directeur de Course Adjoint 2*

*Claude MELIS: 06.12.91.07.87*

*Pompiers : 18*

# LES RAVITAILLEMENTS

ANNEXE 09



# LES SECOURS

## CASTRES SPORT NAUTIQUE

### POSITIONNEMENTS

- Une ambulance derrière La Vèbre et La Murataise.

#### MISSIONS :

- du chef de bord : Prendre contact toute les 15' avec le PC SECOURS à MURAT SUR VEBRE pour faire un point sur situation même NEANT.
  - Intervenir à la demande ou d'initiative selon l'évènement
- Une ambulance en fixe à MURAT SUR VEBRE sur les lieux désignées proche du PC SECOURS Fixe
- #### MISSIONS :
- Prête à intervenir sur tous points de tous les parcours.
  - En cas d'intervention prendre contact toute les 15' avec PC SECOURS à MURAT SUR VEBRE
- Un PC SECOURS Fixe à MURAT SUR VÈBRE (Lieu désigné)
- #### MISSIONS
- Gérer les interventions en collaboration étroite avec le Directeur de Course
  - Rendre compte au Directeur de course de toute anomalie signalée par les appels toutes les 15' des ambulances.

# CARREFOURS IDENTIFIÉS A RISQUE

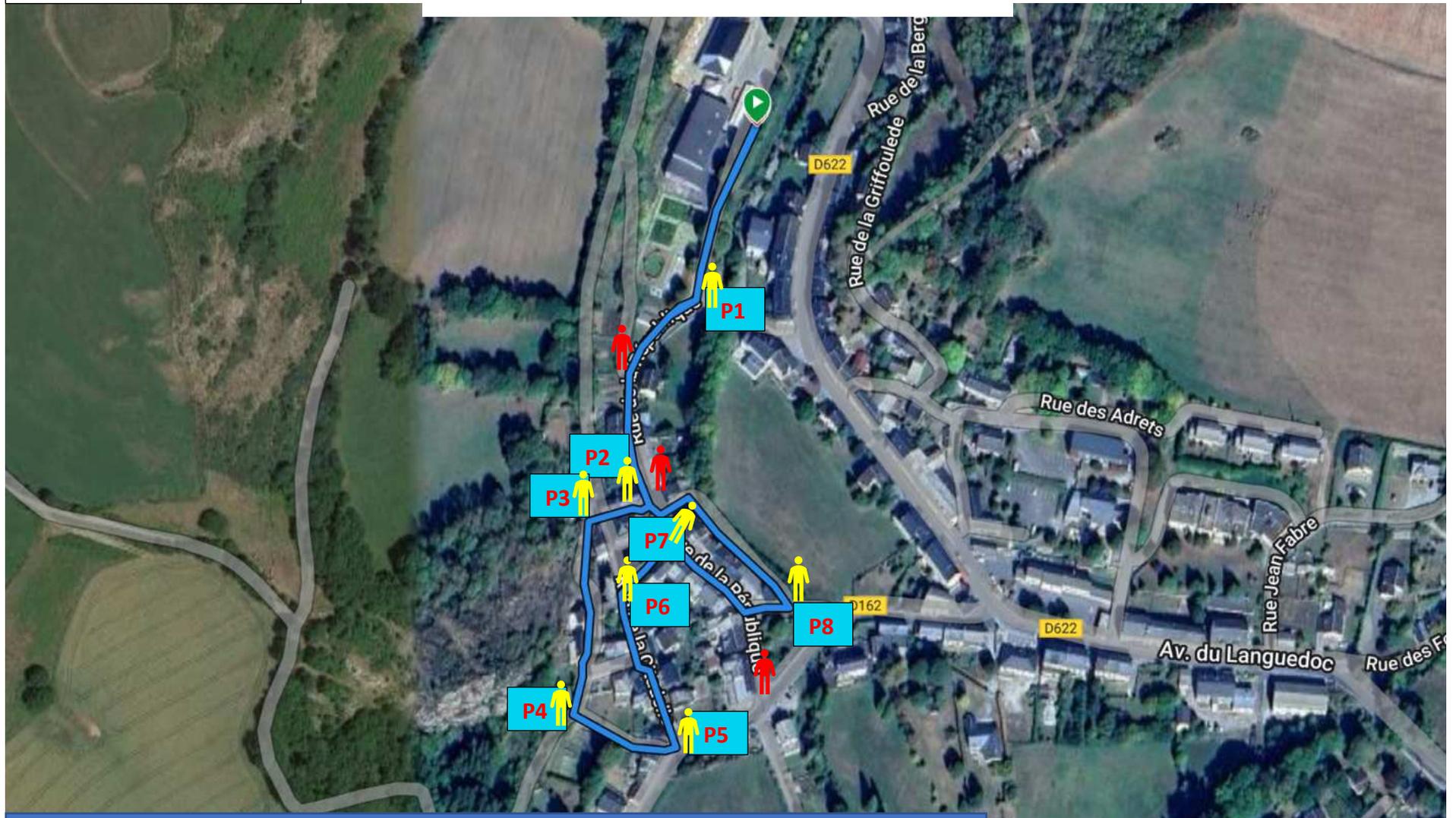
ANNEXE 11

POINTS DANGEREUX	PARTICULARITE	DIVERS
<b>Rond Point Barrage Laouzas</b>	Demi tour de la Lauze et passage éventuel dernier concurrents Murataise / Vèbre	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>VILLELONGUE (Parcours La Lauze)</b>	Coupent la route pour aller vers le col de la Frajure/Fraïsse	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>D 150/D 907</b>	Coupent la Route Sortie La Salvetat vers Lacaune	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>D 907 / D 14E2</b>	Coupent la route Virage assez dangereux visibilité réduite	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>D 52 / D 52A</b>	Pas de problème si signaleurs bien positionnés	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>Centre de Fraïsse sur Agout</b>	Passage de La Murataise et La Vèbre qui arrivent de La Salvetat et arrivée de Lauze qui vient du Col de la Frajure	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>COL DE FONFROIDE</b>	Coupent la Route viennent de Fraïsse vers Cambon	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>CAMBON</b>	Coupent la Route viennent du col de Fonfroide vers Murat	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>D 53 / D 180</b>	Coupent la Route Viennent de Murat vers Rosis	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>COL DE LA PIERRE PLANTEE</b>	Coupent la Route viennent de Rosis avant de descendre sur ST Gervais	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire
<b>SORTIE DE PLAISANCE</b>	Vérifier si tout est bien placé	Vérifier positionnement signaleurs S'impliquer si nécessaire

1 à 2 ou 3 boucles  
selon les âges

ANNEXE 12

# LES COURSES ENFANTS



Signaleur MJC



Encadrants 2SEO sur le parcours

# LE RAPPORT D'INCIDENT

ANNEXE 13

- A transmettre IMPERATIVEMENT au Directeur de Course rempli et en photo sur Whatsapp ou par SMS ou par tout moyen possible.
- Téléchargeable sur site internet rubrique : <https://www.sun-stages-endurance.com/2seorganisations/signaleurs/>
- 



## RAPPORT D'INCIDENT



SIGNALEUR			
Nom et prénom			
Adresse complète			
N° de téléphone			
N° de permis de conduire, date et lieu de délivrance			
INCIDENT			
Lieu précis de l'incident : (commune, rue, intersection)			
Date de l'incident :		Heure de l'incident :	
Nature et circonstances de l'incident :			
Immatriculation du ou des véhicules concernés :			
Couleur, marque, modèle de véhicule :			
Description du chauffeur et le cas échéant des passagers :			
Témoins : (coordonnées complètes)			
CADRE RESERVE AU CLUB ORGANISATEUR			
Nom du club organisateur	SUN STAGE ENDURANCE- 2SEO		
Nom de l'épreuve	2SEO_LA MURATAISE		
Type d'épreuve	CYCLOSPORTIVE		
Nom du président du club	Jean Luc SCANNAPIECO		
Coordonnées complètes	Mairie de Murat sur Vèbre, Avenue du Languedoc 81320 MURAT SUR VEBRE		
Nom du responsable sécurité	MORENO Jean Pierre		
Coordonnées complètes			

SIGNATURE SIGNALEUR

SIGNATURE ORGANISATEUR

## PARKINGS DISPONIBLES SUR MURAT SUR VEBRE



Dossards/Départs/arrivées  
SATIONNEMENTS  
INTERDITS

Parkings  
1 Salle des fêtes  
2 Église

Zone course à pied enfants

# MISE EN PLACE DU POINT PRESSE

ANNEXE 15

